



**Fédération Sportive et Gymnique du Travail**  
**Commission Cycliste de la Haute-Garonne**  
 10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS  
 Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44  
 Site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>  
 Email : [fsgtcyclisme.occitaniepyr@gmail.com](mailto:fsgtcyclisme.occitaniepyr@gmail.com)

*Remplissez tous les champs et cochez la case correspondante*

<b>REGLEMENT EPREUVE ROUTE</b>	<b>Saison : .....</b>
--------------------------------	-----------------------

COMITE D'APPARTENANCE : ..... TYPE DE CHALLENGE : .....

DATE : ..... CLUB : .....

CONTACT (Nom, Tél. & Email) : .....

NOM DE L'EPREUVE : .....

REMISE DES DOSSARDS, CODE POSTAL + VILLE : .....

• ADRESSE COMPLETE : .....

• NOM(S) COMMISSAIRE(S) ou AIDE-COMMISSAIRE(S) MIS A DISPOSITION  
 PAR L'ORGANISATEUR : .....

LONGUEUR		TYPE		OPENRUNNER	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de Tours	Total kms	Récompenses
1 <sup>ère</sup>					
2 <sup>ème</sup>					
3 <sup>ème</sup>					
4 <sup>ème</sup>					
5 <sup>ème</sup> /6 <sup>ème</sup>					
Cadets					
Minimes					
Féminines					

**ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :**

**ÉPREUVE OUVERTE aux LICENCIÉS FSGT et aux choix aux LICENCIÉS Autres FÉDÉRATIONS**

• **TARIFS DES ENGAGEMENTS**

LICENCIÉS FSGT ADULTES : .....

LICENCIÉS FSGT MINIMES & CADETS : .....

LICENCIÉS autres Fédérations ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri) : .....

LICENCIÉS MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri) : .....

Initiations jeunes GRATUITES

**Non-Licenciés (sans fédération) : ne sont plus autorisés à participer sur nos épreuves**

**OBSERVATIONS :**

- Épreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT. Port du casque à coque rigide obligatoire.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46 x 14), braquets libres pour le Cadets/Cadettes.
- Tous cycles à assistance électrique (VAE), interdits. Contrôle technologique autorisé !
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier la durée de la course.
- Tout coureur licencié devra présenter une licence en cours de validité correctement remplie, signée avec photo.
- Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.